



VILLE D'HENRICHEMONT

1 PLACE DE LA MAIRIE

18250 HENRICHEMONT

☎ 02.48.26.70.04

mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 08 juin 2026
PORTANT REGLEMENTATION
DE PERMISSION DE VOIRIE, DE LA CIRCULATION
Rue des Billets

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 01.06.2026, par l'entreprise SDEL BERRY, chez SOGELINK – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement au réseau électrique – sis rue des Billets 18250 HENRICHEMONT à compter du 09.07.2026 et ceux pendant deux jours calendaires;
- Vu l'intérêt général ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant les travaux.

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise SDEL BERRY, chez SOGELINK – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX, afin de permettre le bon déroulement des travaux de raccordement au réseau électrique sis rue des Billets 18250 HENRICHEMONT, à compter du 09.07.2026 et ceux pendant deux jours calendaires;

Article 2^{ème} : La circulation des véhicules sera interdite, rue des Billets 18250 HENRICHEMONT, à compter du 09.07.2026 et ceux pendant deux jours calendaires, sauf riverains

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise, sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20260608-2026_075a-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2026
Publication : 09/06/2026

Le Maire,
Frank JANSONNIE



Publié sur le site de la commune le 09.06.2026